

SECURITE
DOSSIER DE PRESSE



© Laurent Boutonnet - Région Occitanie

**FACE AUX VIOLENCES :
LA RÉGION VOUS PROTÈGE**



Depuis 2012, la recrudescence d'actes terroristes a profondément meurtri le pays et la région Occitanie. Face à la montée des violences, du racisme, de l'antisémitisme et de l'intégrisme, de nouvelles réponses coordonnées et concertées doivent être apportées par les pouvoirs publics.

Bien que la protection des populations sur le territoire national incombe à l'Etat, la Région Occitanie y a toujours pris part de manière volontariste. Aujourd'hui, elle va plus loin **avec le déploiement d'un plan dédié : « La Région vous protège - plan régional de prévention, de sensibilisation et de protection vis-à-vis des violences ».**

Doté de 50 M€ sur 3 ans, ce plan régional permettra d'intervenir à 3 niveaux : prévenir les violences, le racisme et la radicalisation ; protéger les lycéens et les usagers des transports ; sensibiliser et transmettre les valeurs de la République.

1. SIGNALER LES VIOLENCES, LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA RADICALISATION

En complément de la protection matérielle des usagers des lycées et des transports, la Région souhaite participer à la prévention et au signalement des actes de violence.

➔ **Ce pilier du futur plan régional prévoit notamment :**

- ➔ La création d'un **Observatoire régional sur la protection des usagers des lycées**, en lien avec les rectorats ;
- ➔ Une **sensibilisation accrue des lycéens et des parents d'élèves à l'utilisation**, depuis l'ENT et via loRdi à partir de septembre 2021, **de la plateforme PHAROS** mise en place par le Ministère de l'Intérieur et destinée à lutter contre les publications de contenus ou les comportements illicites en ligne ;
- ➔ La **sensibilisation des élus et des agents régionaux aux phénomènes de radicalisation**, en cohérence avec le plan régional de lutte contre le racisme et l'antisémitisme ;
- ➔ **L'expérimentation de la participation des élus régionaux au sein des Comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance** sur l'ensemble des 13 départements, en lien avec les Communes et les Préfectures.



© Perset Arthur - Région Occitanie - Arch Séquences

FOCUS SUR...

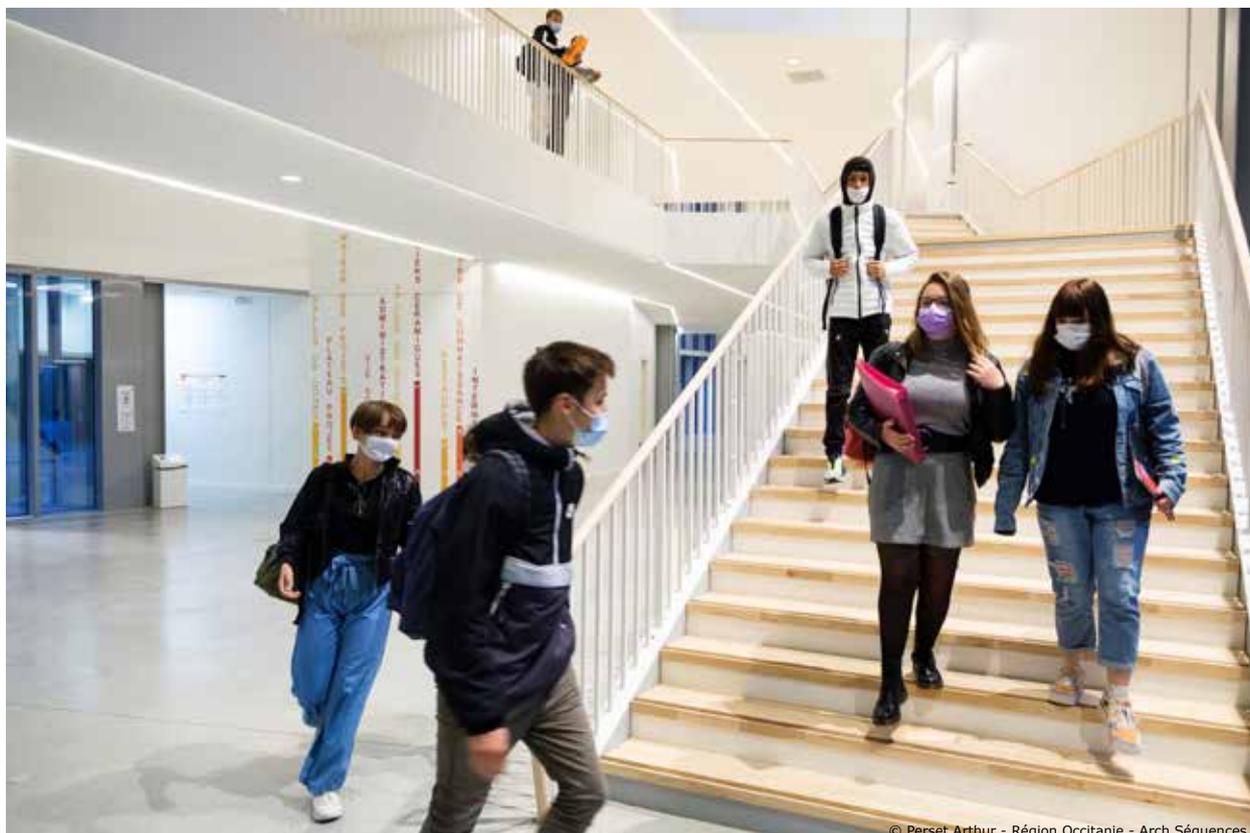
L'observatoire régional sur la protection des usagers des lycées

La Région Occitanie propose la création d'une instance de travail dédiée à la protection des usagers des lycées, qui associera les Rectorats et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

L'Observatoire aura pour missions :

- ▲ **Le partage d'informations** statistiques et d'études concernant le climat scolaire dans les lycées d'Occitanie, tant au niveau des équipes pédagogiques que des élèves ;
- ▲ **La définition de procédures** pour faciliter la diffusion de l'information entre les membres de l'Observatoire ;
- ▲ **Une priorisation des actions à mener** pour répondre au mieux et le plus rapidement possible aux demandes des établissements.

L'observatoire sera **installé courant 2021**.



© Perset Arthur - Région Occitanie - Arch Séquences

2. SENSIBILISER ET TRANSMETTRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Au-delà des investissements nécessaires en matière de sûreté, la Région souhaite également intervenir fortement sur les volets prévention et transmission des valeurs de la République.

→ **Le futur plan régional se traduira notamment par :**

- ➔ **La mise en place d'une Charte de la laïcité**, rappelant l'engagement de l'ensemble des associations, soutenues par la Région, pour la promotion des valeurs de la République et de la laïcité ;
- ➔ **Le renforcement du soutien régional aux associations d'éducation populaire, sportives et culturelles** dans leurs actions de transmission des valeurs de la République et de la laïcité, de prévention et de lutte contre les radicalisations ;
- ➔ **La mise en place de nouveaux outils**, comme par exemple la remise aux enseignants et lycéens, d'ici la fin de l'année scolaire, d'un ouvrage mettant en perspective le droit à la caricature (initiative Régions de France, en partenariat avec un collègue d'historiens et l'Education nationale) ;
- ➔ **Le renforcement opérationnel** des plans régionaux d'actions « Contre le racisme et l'antisémitisme » et « Pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes ».

Pour ce 3^e volet du plan, la Région mobilisera **9 M€** sur la période 2021 - 2023.

FOCUS SUR...

La Charte de la laïcité : les subventions seront conditionnées à sa signature

Parce qu'elles assurent et animent la vie locale, entretiennent la cohésion sociale, représentent des lieux d'éducation populaire, d'échanges et de construction personnelle ou collective, **les associations sont essentielles à la vie des territoires**. La Région les soutient fortement et souhaite aller plus loin dans la diffusion et la compréhension des valeurs républicaines et de laïcité.

Cette Charte sera élaborée au sein d'un groupe de travail issu du Comité Régional de la Vie Associative, réunissant les têtes de réseaux associatives, et sera également composé des contributeurs au Plan régional contre le racisme et l'antisémitisme.

Elle doit permettre de **rendre compréhensible par tous la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat**. Elle sera un véritable outil pédagogique à destination des associations et des publics sensibilisés afin de faciliter l'appropriation par chacun de cette loi essentielle. **Sa signature et le respect des engagements réciproques qui pourront la composer, conditionneront le soutien de la Région.**

Le groupe de travail sera constitué et chargé de son élaboration pour une **entrée en vigueur de la Charte en 2021**.



FOCUS SUR... **Les actions éducatives**

La Région accentuera les actions menées dans le cadre de son programme à destination des lycéens, « **Occit'avenir** », visant la sensibilisation des jeunes autour notamment des **thématiques de citoyenneté, de laïcité, de la mémoire, de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme**.

Ces thématiques invitent dès à présent la communauté éducative à développer ces sujets dans les lycées et sur leur territoire. **A titre d'exemples :**

- ➔ Donner l'opportunité aux lycéennes et lycéens à travers les visites, conférences ou rencontres proposées par exemple par les Mémoriaux du camp de Rivesaltes, de la Shoah et les autres lieux d'histoire et de mémoire, de **comprendre et d'acquérir une meilleure connaissance de l'histoire locale, nationale et européenne**.
- ➔ **Valoriser l'opération « Esprit'critik » pour aider les jeunes à comprendre et écrire l'information, à développer leur analyse critique, à prévenir les risques de désinformation** par des rencontres avec des professionnels du journalisme et des réseaux sociaux. Pilotée par le Club de la presse, cette initiative vise à accompagner les jeunes dans l'animation de lieux d'expression, d'échanges et de débats au cœur des lycées, tels que des webradios en partenariat avec les radios associatives locales.

+ d'infos...

Ce futur plan dédié à la sécurité et à la protection des citoyens interviendra en complément et en cohérence avec le **Plan régional d'actions contre le racisme et l'antisémitisme** adopté par la Région en mars dernier.

Consulter le plan :

<https://www.laregion.fr/plan-racisme-et-antisemitisme>

Il viendra également renforcer le **Plan régional d'actions pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes** engagé en 2018.

Consulter le plan :

<https://www.laregion.fr/plan-actions-regional-egalite#Telecharger-le-Plan-d-Action-Regional>

3. PROTÉGER LES LYCÉENS ET LES USAGERS DES TRANSPORTS RÉGIONAUX

Mise en sûreté des lycées

Depuis 2016, la Région Occitanie a consacré **24 M€ aux opérations de mise en sûreté des 224 lycées publics** dont elle la responsabilité.

Ainsi, le niveau de sûreté des établissements régionaux a été largement renforcé :

- ➔ **89%** des lycées sont équipés de clôtures périmétriques continues (43% en 2016) ;
- ➔ **80%** des lycées sont équipés d'un système de vidéoprotection des entrées principales et de services (39% en 2016) ;
- ➔ **70%** des lycées bénéficient d'un contrôle d'accès avec la Carte Jeunes (31% en 2016) ;
- ➔ **68%** des lycées sont équipés d'un système mis à niveau de sonorisation du plan particulier de mise en sûreté (17% en 2016).



© Perset Arthur - Région Occitanie - Arch Séquences

➔ **Ce pilier du futur plan régional prévoit notamment :**

- ➔ Une intensification de la mise en sûreté des lycées, **pour atteindre 100% à l'horizon 2023**, en matière de clôtures périmétriques continues, de vidéoprotection des entrées, de contrôle d'accès et de mise à niveau des systèmes de sonorisation du plan de mise en sûreté ;
- ➔ **Une incitation financière de la Région (30%) auprès des collectivités** souhaitant déployer des dispositifs de mise en sûreté des abords des lycées.

La mise en place de ce plan régional se fera **en concertation avec les différentes communautés éducatives des établissements d'Occitanie**. A ce titre, un questionnaire leur sera adressé prochainement pour répondre au mieux à leurs besoins d'équipements de mise en sûreté.

La Région mobilisera pour cela un **budget de 30 M€** sur la période 2021 - 2023.

► Sécurisation des transports

Dans les trains régionaux liO, la démarche de sécurisation engagée par la Région est estimée à **4,3 M€** d'investissement depuis 2016.

Ainsi, on dénombre à ce jour **77% de places couvertes par la vidéoprotection dans les trains régionaux** (42% fin 2015).



Par ailleurs, la Région est autorité organisatrice des transports routiers de voyageurs interurbains depuis 2017 et a donc engagé depuis un programme d'équipement en vidéoprotection des lignes de cars liO, qui jusque-là ne disposaient d'aucun dispositif. Ainsi à ce jour, 30% des véhicules de lignes régulières des opérateurs internes de la Région ont pu être équipés, représentant un investissement de 200 000 €.



© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

→ Le futur plan régional se traduira notamment par :

- Un objectif de **100% de trains liO équipés en vidéoprotection d'ici fin 2023** ;
- Un objectif de **100% des autocars de lignes régulières liO des opérateurs internes équipés en vidéoprotection d'ici 2023** (Régie Régionale des transports 66 et SPL D'un point à l'autre) et un **équipement systématique au gré des renouvellements de contrats avec les transporteurs privés** ;
- Une **incitation financière de la Région (30%)** auprès des collectivités qui investissent dans des dispositifs de vidéoprotection pour les Pôles d'échanges multimodaux (PEM).

En s'appuyant sur les **13 Comités Départementaux des Transports Scolaires (CDTS)**, la Région entretient un lien direct avec l'ensemble des acteurs locaux et représentants des parents d'élèves pour améliorer les conditions de transport des plus jeunes et garantir leur sécurité. Un travail a été engagé avec les CDTS dans le cadre de la rédaction du règlement des transports scolaires harmonisé. Une partie de ce règlement sera consacrée à la prévention des risques, à la sécurité et à la citoyenneté. Pour ce faire, un questionnaire a été élaboré et envoyé à l'ensemble des CDTS afin de recenser les besoins et les attentes des acteurs de la manière la plus fine possible.

Sur le volet transports du plan, **11 M€** seront engagés par la Région sur la période 2021 - 2023.

La Région est également mobilisée pour une présence humaine forte dans les gares et les transports – avec les guichetiers, contrôleurs et le service de surveillance générale de la SNCF – comme dans les lycées où la Région souligne l'importance des assistants d'éducation (AED). Cette présence, en complément des investissements matériels, permet une politique efficace de prévention et de protection vis-à-vis des violences.



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES DANS LES TRANSPORTS : DES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

La Région et la SNCF ont également mis en place début 2019 **un numéro d'urgence gratuit, le 3117**. Ce service effectif 24h sur 24 et 7 jours sur 7 fonctionne également par envoi d'un SMS au 31177 ou encore via l'application mobile « Alerte 3117 ».

Par ailleurs, en matière de lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans les transports, la Région diffuse depuis 2019 sa « **Charte pour des comportements respectueux en prévention du sexisme dans les transports ferroviaires** ».

*La charte est disponible en ligne en suivant ce lien :
<https://iio.laregion.fr/comportements-sexistes>.*